



Retard de rentrer pour une personne portant un bracelet électronique

Par **Pikatchu**, le **24/10/2019** à **12:12**

bonjour je voudrais savoir si une personne portant un bracelet électronique rentre 20min en retard peut être remis en prison?

Par **youris**, le **24/10/2019** à **13:22**

bonjour,

vous ne donnez pas assez de renseignements pour obtenir une réponse pertinente.

en effet, dans le cas de non respect des horaires, une alarme se déclenche au pôle régional centralisateur qui appelle alors le détenu pour connaître les raisons de ce retard.

le pôle régionale rédige systématiquement un rapport d'incident qui sera transmis au conseiller d'insertion et de probation (CIP), au directeur de l'établissement pénitentiaire et au juge.

En cas de rapports d'incidents très fréquents, le juge d'application des peines peut décider de révoquer la mesure.

Salutations

Par **Pikatchu**, le **25/10/2019** à **07:53**

Ben il était en retard de 20min donc il a appeler la spip qui lui a dit qu'elle ne le signalerai pas parce qu'il a prévenu et le lendemain les gendarme l'ont interpellé au foyer et il a été envoyé direct devant le juge sans même lui laisser le temps d'appeler son avocat

Par **youris**, le **25/10/2019** à **10:02**

était-ce son premier retard ?

il semblerait que le pôle régional ai prévenu les personnes concernées de son retard.